



Les chiffres de la santé

LE MÉMENTO DU MÉDICAMENT



Édition 2012



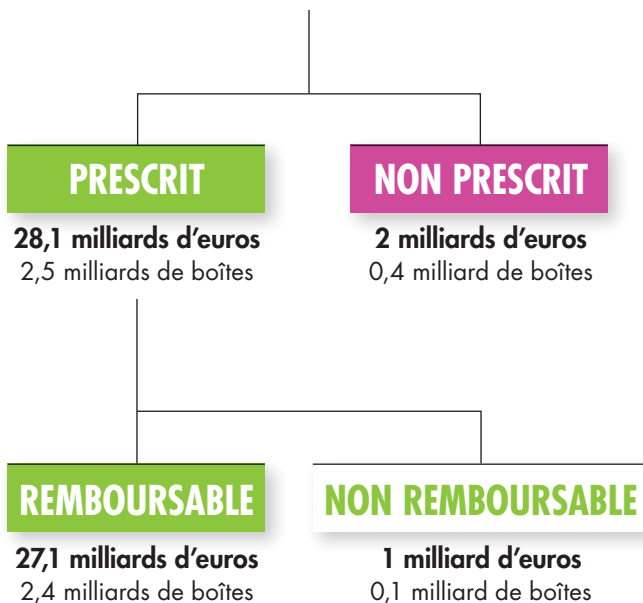
Le marché du médicament en France

Les ventes de médicaments en pharmacie



MARCHÉ

30,1 milliards d'euros
2,9 milliards de boîtes



En 2011, les ventes de médicaments prescrits et remboursables ont diminué de 0,1 % en valeur et de 0,8 % en nombre de boîtes.

Répartition des ventes par classes thérapeutiques

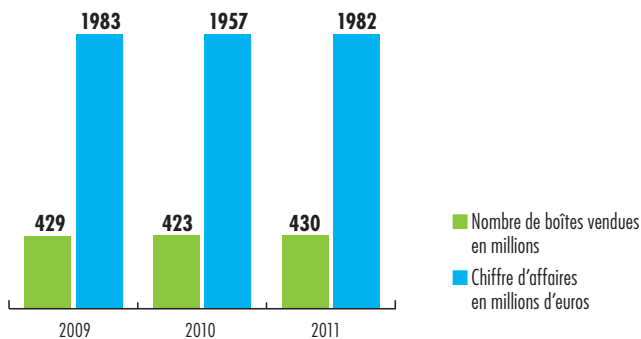


- Appareil cardiovasculaire **20 %**
- Système nerveux **17 %**
- Appareil digestif et métabolisme **13 %**
- Anti-infectieux par voie générale **10 %**
- Anticancéreux et immunomodulateurs **9 %**
- Appareil respiratoire **8 %**
- Sang et organes hématopoïétiques **5 %**
- Appareil génital, urinaire et hormones sexuelles **5 %**
- Appareil locomoteur **4 %**
- Organes des sens **3 %**
- Dermatologie **2 %**
- Divers **4 %**

Les traitements cardiovasculaires restent la première classe vendue en 2011.

Source : IMS Health, ventes pharmacies de ville 2011, classes ATC 1.

Évolution des ventes de médicaments d'automédication



Depuis 2009, le marché de l'automédication stagne toujours malgré le libre accès à certains produits en pharmacie.

Source : IMS Health, ventes pharmacies de ville.

Les médicaments génériques

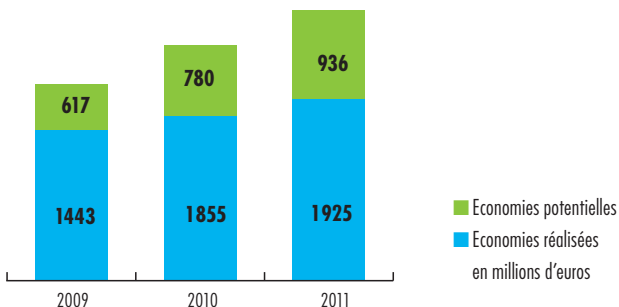
Évolution des ventes de génériques et de biosimilaires



En 2011, le marché des médicaments génériques n'a progressé que de 1,5 %. Le marché des biosimilaires reste encore modeste avec un chiffre d'affaires estimé à 41 millions d'euros.

Source : IMS Health, ventes pharmacies de ville.

Evolution des économies liées aux génériques

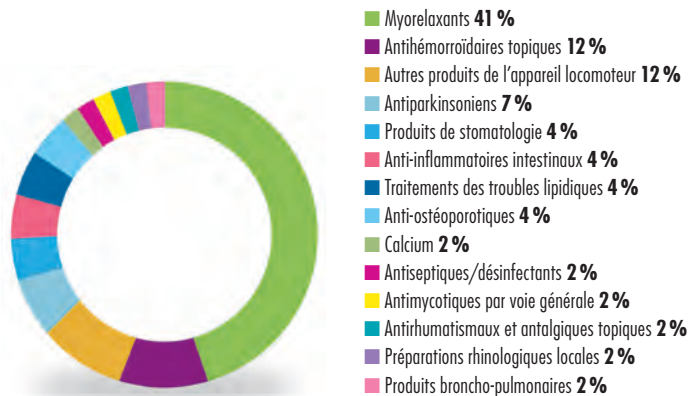


En 2011, le gisement d'économies potentielles s'est élevé à 936 millions d'euros. Ce niveau élevé témoigne du recul des génériques en France.

Source : FNMF, Observatoire du médicament, à partir des données IMS Health et du répertoire officiel des génériques.

Médicaments à 15% : Impact du déremboursement des médicaments à SMR insuffisant

Déremboursements du 1^{er} décembre 2011



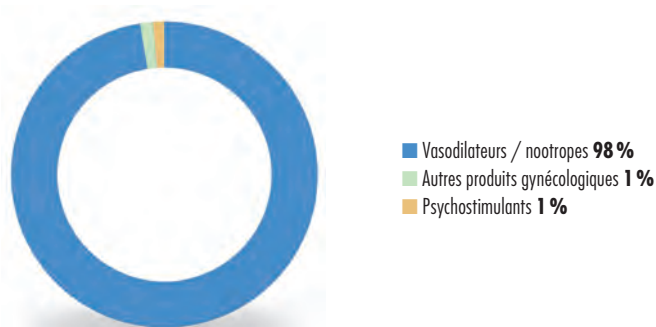
Montant théorique des économies : 152,3 millions d'euros

Stock de médicaments à 15% encore remboursés (avril 2012)



Remboursements en 2011 : 822,5 millions d'euros

Déremboursements du 1^{er} mars 2012



Montant théorique des économies : 128,1 millions d'euros

Les médicaments à 15% sont désormais constitués d'une majorité de médicaments à SMR faible, la quasi-totalité des médicaments à SMR insuffisant étant déremboursée.

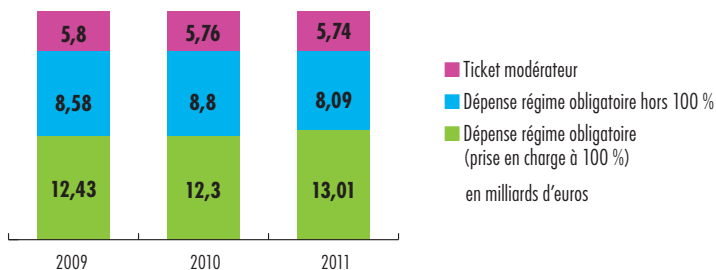
La Mutualité Française souhaite la suppression du taux de remboursement à 15% pour mieux rembourser les soins les plus utiles et les plus performants.



Source : FNMF, à partir des données IMS Health.

Evolution des dépenses

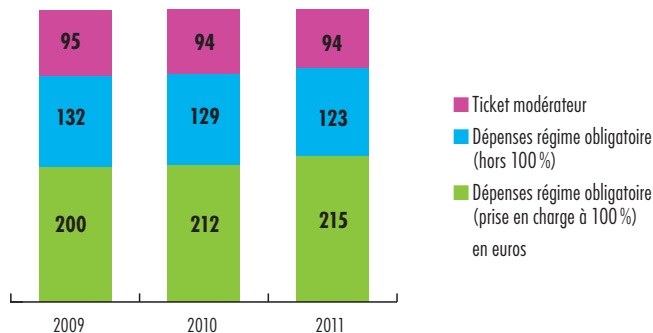
Évolution des dépenses de médicaments



En 2011, le ticket modérateur pharmacie s'est élevé à 5,74 milliards d'euros dont 3,1 milliards estimés pour les mutuelles, soit leur premier poste de dépenses.

Source : FNMF, à partir des données IMS Health.

Évolution de la dépense moyenne de médicaments par personne protégée

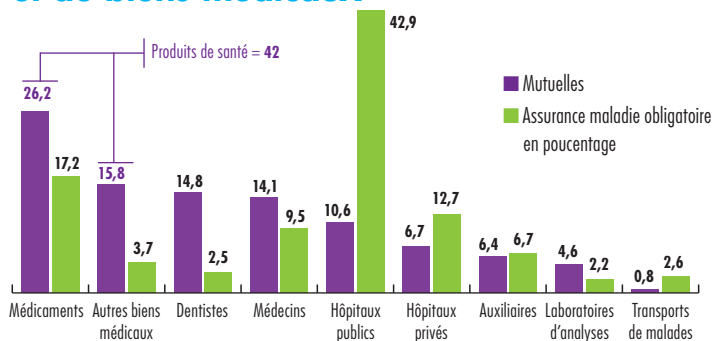


En 2011, le ticket modérateur par personne protégée est resté constant malgré la baisse des dépenses de médicaments.

Source : FNMF, à partir des données de la CNAMTS.

Financement par les complémentaires et l'assurance maladie obligatoire (AMO)

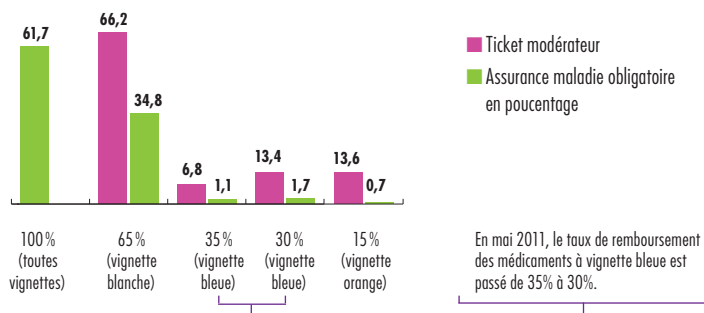
Répartition des dépenses de soins et de biens médicaux



Les produits de santé, comme les médicaments et les dispositifs médicaux, sont le premier poste de dépenses des mutuelles soit 42 % de leurs dépenses.

Source : Comptes nationaux de la santé 2010 - septembre 2011.

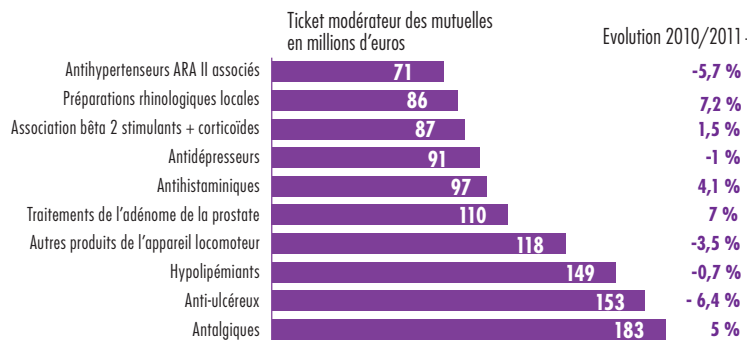
Répartition des dépenses de médicaments par type de vignette



Les médicaments à vignette blanche représentent 2/3 des dépenses de pharmacie des mutuelles.

Source : FNMF, Observatoire du médicament 2011, à partir des données IMS Health.

Dépenses et évolution des 10 premières classes thérapeutiques remboursées par les mutuelles



En 2011, ces 10 classes thérapeutiques ont représenté 36,5% des dépenses de pharmacie pour les mutuelles.

Source : FNMF, Observatoire du médicament 2011, à partir des données IMS Health.

Les 10 premières molécules remboursées par les mutuelles

Dénomination commune internationale	Remboursements par les mutuelles (en millions d'euros)	Evolution 2010-2011 (%)	Principaux médicaments	Action thérapeutique
Paracétamol	97	10,5 %	Doliprane®, Efferalgan®, Dafalgan®	Antalgique
Fluticasone/ Salmétérol	48	0,6 %	Seretide®	Anti-asthmatique
Chondroïtine sulfate sodique	48	-10,2 %	Chondrosulf®, Structum®	Anti-arthrosique
Atorvastatine	46	-2,8 %	Tahor®	Hypolipémiant
Esoméprazole	46	-14,6 %	Inexium®	Anti-ulcéreux
Rosuvastatine	39	8,7 %	Crestor®	Hypolipémiant
Oméprazole	37	0,4 %	Oméprazole générique, Mopral®	Anti-ulcéreux
Desloratadine	36	4,2 %	Aerius®	Anti-allergique
Insaponifiables d'huile d'avocat et d'huile de soja	35	-7,1 %	Piasclédine®	Anti-arthrosique
Budésonide/Formotérol	31	-0,2 %	Symbicort®	Anti-asthmatique

Ces dix groupes de molécules ont représenté près de 15% des remboursements des mutuelles en 2011.

Source : FNMF, Observatoire du médicament 2011, à partir des données IMS Health.

La Mutualité Française développe une politique du médicament centrée sur la qualité et l'utilité, qui vise à :

- Promouvoir un meilleur usage des médicaments,
- Développer l'utilisation de la DCI,
- Développer l'usage des médicaments génériques,
- Accompagner les adhérents dans leur démarche d'automédication,
- Veiller à ce que le niveau de prise en charge d'un médicament soit en adéquation avec sa performance scientifique évaluée par la Haute Autorité de Santé,
- Défendre les intérêts des patients au niveau européen.

L'amélioration de la qualité des soins passe par une allocation des ressources adaptée aux besoins de santé et par une information éclairée des patients.

La Mutualité Française en chiffres

- 500 mutuelles,
- 38 millions de personnes protégées,
- 76 000 personnes employées,
- 2 500 services de soins et d'accompagnement mutualistes,
- Un poids économique de l'ordre de 23,5 milliards d'euros en 2011, dont 20,7 milliards d'euros en assurance de personnes,
- Les médicaments représentent le premier poste de dépenses des mutuelles.

GLOSSAIRE

Biosimilaire : médicament similaire à un médicament biologique de référence dont le brevet est tombé dans le domaine public.

DCI : la Dénomination Commune Internationale est mise en place par l'Organisation Mondiale de la Santé et désigne la substance active ou molécule contenue dans le médicament.

SMR : le Service Médical Rendu est évalué par la Haute Autorité de Santé. Il est qualifié de majeur, important, modéré, faible, ou insuffisant (SMRi) pour justifier le remboursement.

TM : le Ticket Modérateur représente la part de la dépense non prise en charge par la Sécurité sociale.

Pour plus d'informations, rendez vous sur www.mutualite.fr